

Orthophoniste

Offre n° 0091240521000575

Publiée le 21/05/2024



Synthèse de l'offre

Employeur : Mairie de VIGNEUX-SUR-SEINE

75 rue Pierre Marin

91270 VIGNEUX SUR SEINE

30 000 habitants - Sud-Est Paris - 20mn Paris Gare de Lyon

Membre de la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres-Val de Seine

Lieu de travail : VIGNEUX SUR SEINE

Poste à pourvoir le : 01/09/2024

Date limite de candidature : 20/07/2024

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent

Nombre de postes : 1

Détails de l'offre

Famille de métiers : Santé publique > Activités de soins

Grade(s) recherché(s) : Masseur-kiné. et orthophoniste

Masseur-kiné. et orthophoniste hors classe

Métier(s) : [Orthophoniste](#)

Ouvert aux contractuels : Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste si aucune candidature d'un fonctionnaire ne convient, et car les besoins des services et la nature des fonctions le justifient. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Temps de travail : Temps non complet, 17h30 hebdomadaire

Descriptif de l'emploi :

Sous l'autorité du Directeur du CMPP, l'orthophoniste sera chargé de réaliser des bilans et des diagnostics, en lien avec l'équipe pluridisciplinaire. Il procédera à la mise en place des suivis à la réadaptation auprès d'enfants et d'adolescents sous prescription du médecin pédopsychiatre.

Missions / conditions d'exercice :

Réalisation de bilans orthophoniques :

- Conduire un entretien avec un patient et/ou sa famille afin de recueillir des données cliniques.
- Analyser la plainte du patient.
- Evaluer les capacités et diagnostiquer un trouble ou une pathologie à partir de tests d'orthophonie.

- Evaluer le besoin d'investigations complémentaires.
- Communiquer un compte-rendu du bilan au médecin prescripteur.

Élaboration d'un plan de soins :

- Définir les objectifs et le plan de soins
- Choisir les techniques de rééducation et de communication les plus adaptées au trouble et à la pathologie, la personnalité, l'âge, l'origine sociale du patient

Réalisation d'actes de rééducation :

- Réaliser une rééducation des anomalies de l'expression orale, des pathologies oto-rhino-laryngologiques et des pathologies neurologiques.
- Assurer le maintien et l'adaptation des fonctions de communication du patient.
- Conduire des exercices de logique, de mémoire, de techniques de voix, de parole, de langage oral et écrit en individuel ou en groupe.
- Apprendre au patient d'autres formes de communication non verbale.
- Créer une relation de confiance avec les patients.
- Évaluer régulièrement la qualité des pratiques et les résultats des actes d'orthophonie.

Information, sensibilisation et accompagnement de l'entourage :

- Expliquer les modalités et objectifs de la démarche à l'entourage.
- Établir des échanges constructifs avec la famille et les professionnels
- Conseiller la famille en vue d'une démarche d'autonomisation.

Il peut être amené à participer à des réunions de synthèse, des groupes de réflexion avec des partenaires extérieurs à l'établissement (réseau sanitaire et social, éducation nationale, MDPH, ...).

Profils recherchés :

Titulaire du Certificat de capacité d'orthophonie

Connaissance des tests psychologique (WISC IV, K-ABS, NEPSY)

Sens de la confidentialité et de la discrétion

Capacité au travail en équipe

Autonomie sur le poste

Capacité rédactionnelle

Connaissance des supports informatiques et des logiciels de prise en charge

Temps de travail annualisé - Rémunération statutaire, régime indemnitaire - CNAS

Contact

Contact : 0169835600

Informations complémentaires :

Envoyer CV et lettre de motivation par voie postale ou sur l'adresse mail suivante
rhrecrutement@vigneux91.fr

Monsieur le Maire
75 rue Pierre Marin
91270 VIGNEUX SUR SEINE

Page de candidature en ligne : <http://www.emploi-territorial.fr/candidature/o091240521000575-orthophoniste>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.

À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.